Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 43 (1953)

Artikel: La nouvelle correction des eaux du Pied du Jura et l'aménagement des forces hydrauliques du bassin de la Sarine

Autor: Chavaz, Fernand

Vorwort: Préambule

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-308995

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRÉAMBULE

La présente communication constitue un résumé de la conférence que nous avons donnée devant la Société fribourgeoise des sciences naturelles à Praz, le 31 mai 1953, et à Fribourg, le 3 décembre de la même année.

Dans une première partie, nous exposons les grandes lignes du projet actuel de nouvelle correction des eaux du Pied du Jura. Ce projet concerne les canaux de la Broye, de la Thielle et de Nidau à Büren — c'est-à-dire les canaux servant d'émissaire à chacun des trois lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne — ainsi que l'Aar elle-même entre Büren et l'embouchure de la Grande Emme.

En deuxième partie, nous décrivons le plan actuel d'aménagement des forces hydrauliques du bassin de la Sarine. Suivant la manière dont ces forces seront mises en valeur, le régime des apports aux lacs subjurassiens pourrait être modifié notablement. L'examen de ce problème a donc fait partie des études préliminaires qu'il a fallu effectuer afin de dégager les principes sur lesquels il convenait de baser le projet des nouvelles corrections. Comme ce plan d'aménagement de la Sarine intéresse d'une manière toute particulière le canton de Fribourg, nous avons pensé qu'il était indiqué de l'exposer ici avec quelques détails.

Il convient d'attirer d'emblée l'attention sur ce qui suit : alors que le projet actuel d'une deuxième correction des eaux du Pied du Jura — surtout en ce qui concerne les travaux à effectuer en amont de Büren — est le résultat d'études approfondies et qu'il a été approuvé dans ses grandes lignes par les cantons intéressés, le plan d'aménagement de la Sarine comporte plusieurs avant-projets de caractère très général seulement. Ce plan n'a d'ailleurs rien d'absolu et des solutions nouvelles et plus avantageuses pourraient, par exemple, s'y incorporer aisément. Enfin, et sauf rares exceptions, l'octroi des concessions correspondantes est expressément réservé aux autorités compétentes des cantons intéressés. Rappelons à ce propos que l'art. 39 de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques indique dans l'ordre suivant les critères qui doivent guider les autorités lorsqu'elles statuent sur les demandes de concession : 1° l'intérêt public ; 2° l'utilisation rationnelle des eaux

et 3º les intérêts existants. Il en résulte que l'intérêt public est le critère dominant et qu'il ne doit pas être confondu avec l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques.

PREMIÈRE PARTIE

La nouvelle correction des eaux du Pied du Jura

I. La première correction

Il n'est pas possible d'exposer, même succinctement, les problèmes soulevés par les nouveaux travaux envisagés actuellement sans rappeler ceux effectués à l'enseigne de la première correction des eaux du Jura, il y a trois quarts de siècle, ou même sans évoquer la situation dans laquelle se trouvait la région du Pied du Jura, d'Yverdon à Soleure, avant cette correction.

A. La situation avant la première correction

Les lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne communiquaient entre eux par la Broye et la Thielle, des rivières sinueuses aux berges marécageuses. La Thielle servait aussi d'émissaire au lac de Bienne et par conséquent à l'ensemble des trois lacs et ce n'est qu'à Meienried qu'elle se jetait dans l'Aar qui, elle, se dirigeait alors vers le nord-ouest à partir d'Aarberg, en évitant donc la région des lacs proprement dite.

Le niveau moyen des lacs étant de 2 à 3 m plus élevé qu'aujourd'hui, les plaines de l'Orbe et de la Broye ainsi que de vastes régions du Seeland fribourgeois et bernois étaient recouvertes de marais incultes et insalubres, fréquemment inondés. Cette situation empirait sans cesse. En effet, des observations faites depuis lors par notre service, en particulier de levés bathymétriques du delta de Hagneck et de la retenue de Wohlen, on peut déduire que les matières solides charriées par l'Aar à Aarberg s'élevaient alors à environ 400 000 m³ par année. Vu la très faible pente de la rivière entre Aarberg et son confluent avec la Thielle, ces alluvions se déposaient dans cette région, élevant le niveau du lit à chaque crue. L'écoulement des eaux provenant des lacs devenait donc toujours plus difficile. C'est ainsi